

RAPPORT MORAL

Année 2018

Dynamique à la suite de 3 événements majeurs qui ont marqué l'année.

1. Le 01/01/2018, création de l'établissement « Canopée ». Départ à la retraite de la directrice de Clairières, ses conséquences et tout ce qui en a découlé.
 2. Sollicitation de l'ASE pour créer 50 places de MNA supplémentaires.
 3. Annonce du départ à la retraite du Directeur Général et préparation de sa succession.
1. Le 01/01/2018, naissance de l'établissement « Canopée » qui est sur Marseille un établissement unique d'enfants par la réunion de Clairières et Pléiades.
Ce type de rassemblement comporte toujours des enjeux liés à deux cultures professionnelles qui doivent s'amalgamer. Ce qui a engendré un report de la mise en place du projet tel qu'il avait été pensé en 2017.
Le départ à la retraite de la directrice de Clairières a révélé au sein de cet établissement des manquements notoires qui ont été relevé par l'ASE. Cette difficulté a renforcé notre dialogue avec eux. Le Conseil d'administration a pris les mesures nécessaires afin que cela ne se reproduise plus.
 2. La pression de l'arrivée de MNA sur le Département a poussé l'ASE à nous faire une proposition de 50 places supplémentaires.
Le Conseil d'administration après réflexion a jugé que l'Association était en incapacité de répondre favorablement et sérieusement à cette demande.
 3. Après l'annonce, du Directeur général en place, de son départ à la retraite en janvier 2019, l'Association a dû réfléchir à l'avenir de ce poste par le biais d'une structuration différente et qui est mise en place actuellement.

Le patrimoine :

L'Association a fait de grands progrès en 2018 pour les 3 établissements. Pour l'instant, ils sont à l'état de projet et ne verront probablement le jour qu'en 2020 voire 2021 :

- pour l'établissement « Les Marcottes » : le projet Rognac,
- pour l'établissement « Canopée » : des bureaux
- pour l'établissement « La Galipote » : le projet « La Pomme » avec un siège et des appartements.

Tous ces événements de la vie de l'Association ont engendré une forte mobilisation des administrateurs que je me dois de remercier vivement pour les disponibilités et les compétences diverses de chacun. Ce qui a permis de prendre des décisions, parfois, courageuses et toujours sages.

Je vous liste en illustration le nombre de commissions et réunions sans tenir compte des déplacements divers et variés et leur gestion :

- 4 commissions patrimoine
- 2 commissions finances
- 2 commissions pédagogies
- 3 commissions RH
- 11 bureaux tous les premiers lundi du mois
- 8 conseils d'administration
- 2 assemblées générales.

Je tiens pour terminer à saluer la bonne gestion des établissements qui :

- pour Marcottes s'est vu attribuer 6 places de PAD,
- pour Canopée, 6 places de PAD,
- pour Galipote, 12 places de MNA

ce qui fait qu'aujourd'hui l'Association prend en charge 308 enfants.